

ÉVALUATION Certificat CléA – (RS 7003)

DUREE : 7 heures - Certification inscrite au Répertoire Spécifique – délivrée par Certif'Pro

PUBLIC :

Cette évaluation s'adresse à :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en situation de fragilité professionnelle
- Jeunes peu qualifiés (niveau V ou infra)
- Adultes en insertion professionnelle ou en reconversion
- Personnes en situation de précarité
- Toute personne souhaitant consolider ses compétences fondamentales

DUREE :

Durée : 7h par candidat

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Postes informatiques individuels équipés d'un accès internet
- Écran interactif / tableau blanc
- Supports pédagogiques numériques et exercices et imprimés
- Grilles d'évaluation critériées par domaine de compétences
- Accès aux outils et plateformes en ligne nécessaires à l'évaluation
- Dossier Individuel de Suivi et supports de constitution du dossier de preuves

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

L'évaluation repose sur des mises en situation professionnelles contextualisées et un dialogue structuré entre l'évaluateur et le candidat.

Cette approche permet d'apprécier précisément le niveau de maîtrise des compétences et d'identifier de manière fine les besoins éventuels en formation.

SUIVI ET RESULTATS

- Feuilles d'émargement et Dossier Individuel de Suivi
- Entretiens individuels d'accueil et de restitution
- Mises en situation professionnelles et constitution du dossier de preuves
- Transmission du dossier au jury et restitution personnalisée des résultats
- Questionnaire de satisfaction

RÉSULTATS

Taux de satisfaction :
en cours en 2025
Taux de réussite à l'évaluation : en cours en 2025
Taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois : en cours en 2025

CONTEXTE ET FINALITÉ

Le certificat CléA atteste de la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles nécessaires à l'employabilité et à l'évolution professionnelle.

Il constitue une certification reconnue par les employeurs et permet de sécuriser un parcours professionnel, quel que soit le secteur d'activité.

L'évaluation vise à mesurer objectivement les compétences du candidat dans les 7 domaines du référentiel national.

NEXTLEVELPRO est habilité formateur et évaluateur CléA par Certif'Pro et propose un dispositif structuré, individualisé et conforme au Référentiel National Qualité (Qualiopi).

OBJECTIFS :

L'évaluation CléA permet de :

- Vérifier la maîtrise des compétences du socle professionnel
- Identifier les domaines validés et ceux nécessitant un renforcement
- Constituer un dossier de preuves
- Présenter le dossier au jury de certification
- Proposer, si nécessaire, un parcours de formation individualisé

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est exigé.
- Être engagé dans une démarche d'insertion ou d'évolution professionnelle

VOIES D'ACCÈS :

- Formation continue • Contrat de Professionnalisation • Candidature individuelle
- Par expérience

MODALITES D'ACCÈS :

- Processus de sélection : 1-Entretien individuel (positionnement et motivation) 2-Renseignement dossier de candidature 3-Réalisation de tests de positionnement.

DÉLAIS D'ACCÈS :

- 3 semaines à 2 mois selon le dispositif engagé.

LE PROGRAMME :

L'évaluation porte sur les domaines suivants :

1. La communication en français

-  Finalité : sécuriser les échanges et la compréhension des informations essentielles.

2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

-  Finalité : traiter efficacement les informations numériques du quotidien professionnel.

3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

-  Finalité : développer son autonomie dans un environnement professionnel numérisé.

4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe

-  Finalité : favoriser l'intégration durable dans un environnement professionnel.

5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel

-  Finalité : gagner en efficacité et en responsabilité dans son activité.

6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

-  Finalité : développer son autonomie d'apprentissage et son adaptabilité.

7. La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales

-  Finalité : travailler en sécurité et adopter un comportement professionnel responsable.



DISPOSITIFS ET

FINANCEMENTS

- Eligible au CPF, AIF (France Travail)
- Plan Développement des Compétences
- Contrat de professionnalisation
- Païement en 2, 3, 4 ou 10 fois sans frais.

LES + DE CETTE FORMATION

- Un accompagnement individualisé centré sur le projet professionnel du candidat
- Des mises en situation professionnelles concrètes et contextualisées
- Une évaluation structurée et rigoureuse des compétences par domaine
- Un plan d'action personnalisé en cas de validation partielle
- Une équipe pédagogique expérimentée, engagée dans une démarche qualité et d'amélioration continue

DÉMARCHE QUALITÉ

Dans une logique d'amélioration continue, un questionnaire de satisfaction est remis en fin de formation. Les appréciations sont analysées pour faire évoluer nos prestations.

PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées pour la gestion administrative et pédagogique de votre dossier. Notre politique de confidentialité est accessible sur notre site internet.

TARIF :

Variable selon les besoins identifiés
400€/personne

LIEUX DE FORMATION :

NEXTLEVELPRO - NORD

94 rue Sainte-Marie – 97400 Saint-Denis

NEXTLEVELPRO - SUD

2A, 2B rue Samuel Treuthard –
97450 Saint-Louis

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux PMR.

DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION (7 HEURES)

Entretien d'accueil (30 minutes)

- Présentation du dispositif CléA
- Explication des 7 domaines
- Constitution du dossier de preuves

Évaluation des acquis (6 heures)

- Mises en situation professionnelles
- Exercices contextualisés
- Analyse des preuves

Objectif : mesurer la maîtrise des compétences dans chacun des 7 domaines.

Entretien de restitution (30 minutes)

- Présentation détaillée des résultats
- Identification des domaines validés
- Préconisations de formation si nécessaire
- Information sur les suites du parcours

Modalités d'évaluation

À l'issue de l'évaluation :

- Une synthèse des résultats par domaine est remise au candidat
- Les domaines validés et non validés sont précisés
- Les préconisations de formation sont formulées

Un score minimum de **75 % par domaine** est requis pour validation.

VALIDATION :

L'évaluation préalable permet d'identifier les compétences maîtrisées par le candidat dans chacun des 7 domaines du référentiel CléA.

Un score minimum de **75 % par domaine** est requis pour valider la certification.

- **Validation totale** (≥ 75 % sur les 4 domaines) : le dossier est transmis au jury de certification. Après validation, le certificat CléA est délivré par Certif'Pro.
- **Validation partielle** (< 75 % sur un ou plusieurs domaines) : un parcours de formation individualisé et modulable est proposé, suivi d'une nouvelle évaluation sur les domaines non validés.

Le certificat CléA Numérique est valable **5 ans**, inscrit au Répertoire Spécifique (RS7003) et reconnu nationalement, tous secteurs professionnels confondus.

Date enregistrement : 18-12-2024 – date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2029

LES DÉBOUCHÉS

La certification CléA permet :

- L'accès ou le maintien dans l'emploi
- Le renforcement de l'employabilité et de l'autonomie professionnelle
- La reconnaissance officielle des compétences fondamentales
- L'accès à des formations ou certifications complémentaires

HANDICAP - ACCESSIBILITE AUX PSH

Si vous êtes une personne en situation de handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez notre référente handicap à djchoeursetvoix@gmail.com ou nextlevelpro974@gmail.com pour analyser les possibilités d'adaptation à votre situation.

Aménagements possibles :

- Adaptation des supports pédagogiques
- Aménagement du rythme de formation
- Assistance d'un tiers lors de la formation ou de l'évaluation
- Adaptation des outils et du matériel
- Aménagement des modalités d'évaluation

Procédure : Un entretien est proposé pour analyser les besoins et étudier les adaptations possibles (pédagogiques, techniques, organisationnelles). Une réponse est apportée sous 5 jours ouvrés.

Date de mise à jour : 25/08/2026